

Connaissez-vous cette espèce exotique envahissante ?

LA RENOUÉE JAPONAISE

Fallopia japonica



Photo: Hélène Godmaire
Bulle: Leslie J. Mehrhoff, www.forestryimages.org

Surveillez votre jardin !

La renouée japonaise : une vivace presque immortelle

Hauteur: 75 cm à 300 cm

Tige: dressée, simple ou ramifiée, ronde, lisse, souvent tachetée de rouge violet, creuse, 1 à 2 cm de diamètre

Racines: jusqu'à 200 cm de profondeur et plus

Fleurs: blanchâtres, nombreuses, petites, réunies en grappes, en forme de gouttes d'eau; floraison de juillet à septembre

Feuilles: alternes, ovées, larges de 5 à 12 cm et longues de 7 à 15 cm, base carrée, bout en pointe effilée

Habitat: en bordure des plans d'eau, milieux humides, sur les plages, dans les fossés, les canaux d'irrigation, les remblais



Dessin : © Queen's Printer for Ontario, 2000.
Reproduced with permission.

Historique^{2, 3}

Originare d'Asie, la renouée japonaise a été introduite comme plante ornementale sur les côtes est et ouest des États-Unis vers la fin du 19^e siècle. Par la suite, sa dissémination vers l'intérieur du continent n'a pas tardé. Au Québec, sa présence a été notée pour la première fois à Dunham en 1918.

Aujourd'hui^{2, 3}

Au Québec, son statut est encore flou mais la dissémination rapide de ses populations laisse présager que la plante est très répandue. On la trouve dans la forêt mixte, sur les rives et dans les terres cultivables. Elle est particulièrement abondante en milieu urbain où elle est souvent utilisée comme plante ornementale ou pour former des haies. Elle est extrêmement résistante et vivace: il est pratiquement impossible de s'en débarrasser!

Impact et propagation^{1, 2, 3}

Les dommages qu'elle cause à l'environnement ont conduit l'Union internationale pour la conservation de la nature à l'inscrire sur la liste des 100 pires espèces envahissantes de la planète. En empêchant les autres espèces de pousser, elle appauvrit la diversité biologique et menace ainsi l'équilibre des écosystèmes. La renouée japonaise perturbe aussi les activités humaines: elle limite l'accès aux cours d'eau et affecte la valeur des terres qu'elle envahit. Dans le Nord-Est de l'Amérique du Nord, la renouée japonaise ne produit pas de graines; elle se multiplie uniquement de façon végétative. Elle est capable de se reproduire à partir de minuscules fragments de tige ou de racine qui peuvent demeurer en dormance jusqu'à 10 ans dans le sol. Sa croissance est très rapide et elle libère des toxines dans le sol qui inhibent le développement d'autres végétaux. Finalement, l'absence d'ennemi naturel contribue aussi à son extraordinaire vivacité.

Le défi de son élimination est de taille. Plusieurs études sont en cours en Angleterre afin de développer des méthodes de lutte biologique (champignon, insectes). Localement, vous pouvez certainement contribuer à limiter sa dispersion.

Espèces alternatives

Voici quelques suggestions de plantes pour réaliser des aménagements écologiques.

*Angelica
atropurpurea*



Photo: Isabelle Dupras,
Horticulture Indigo

Myrica Gale



Photo: Sten Parse, Wikipedia

Sambucus canadensis



Photo: Pépinière rustique

Références

1. Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales.
Les mauvaises herbes de l'Ontario- La renouée japonaise.
www.omafra.gov.on.ca/french/crops/facts/ontweeds/japanese_knotweed.htm
2. Rempp, A. 2004. La Renouée du Japon: plante à problème. Le Tour de Sutton. Été 2004
www.akwatec.ca/articles_renouee.html
3. Gingras, P., 2005. *Fallopia japonica*, calamité végétale. La Presse, 21 février 2005

Vous pouvez aider à prévenir la prolifération de la renouée japonaise !

Voici quelques conseils

- Évitez de transplanter la renouée japonaise dans votre jardin.
- Choisissez et cultivez plutôt des espèces non envahissantes.
- Si la renouée japonaise est déjà présente dans votre jardin, il serait préférable de s'en débarrasser afin d'éviter un envahissement. Des coupes répétées, au ras du sol, peuvent limiter la croissance de la renouée mais risquent de propager la plante en multipliant les fragments. Si vous tentez de vous en débarrasser en l'arrachant, assurez-vous de prélever l'ensemble des plants (tiges, inflorescences, rhizomes). Ne les jetez pas dans la nature et redoublez de prudence si vous habitez près d'un cours d'eau. Planter du saule, du frêne ou de l'aulne peut prévenir une nouvelle implantation de la renouée.
- Évitez de composter ces plantes; il est préférable d'en disposer de manière définitive (séchage, feu, etc.).
- Vérifiez et nettoyez la machinerie (excavatrice, tondeuse commerciale, machinerie agricole) après être intervenu dans un secteur infesté.
- De plus, si vous circulez sur et/ou en bordure des plans d'eau, n'oubliez pas de nettoyer canots, bateaux, moteurs, remorques et véhicules tout terrain avant de changer d'endroit.
- Protégez l'environnement, car ces plantes s'installent souvent dans des milieux altérés par les activités humaines (remblayage, creusage, enrichissement en nutriments, etc.).

D'autres espèces frappent à nos portes...
Ouvrez l'œil!

Réalisation:

Avec la participation financière de:

UNION SAINT-LAURENT
GRANDS LACS

514 396-3333
www.glu.org

NATURE-ACTION
QUÉBEC

1 800 214-1214
www.nature-action.qc.ca

Fondation
Hydro-Québec
pour l'environnement

La Fondation EJLB
The EJLB Foundation

Financé par le
gouvernement du Québec
Ministère de
l'Environnement

Québec